



AMENAGEMENT DES ESPACES ET INNOVATION PEDAGOGIQUE

Projet mené en académie par :

Nom de l'école – établissement - ville : **Collège Chasse Royale Valenciennes**

Niveau(x) de classe concerné(s) : De la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Enseignant(s) porteur(s) :

Sandrine Huftier, professeure SVT ; sandrine.huftier@ac-lille.fr

Isabelle Quillet-Vilette, professeur histoire-géographie/EMC ; isabelle.quillet-vilette@ac-lille.fr

Arnaud Rodevy, professeur de mathématiques ; arnaud.rodevy@ac-lille.fr

Type(s) d'espace(s) aménagé(s)

Salle de classe – ensemble de salles voire bâtiment

Résumé du projet

Le projet consiste à modifier l'aménagement d'une « salle mutualisée » en vue d'organiser différemment une salle dédiée au numérique en intégrant trois zones d'activités permettant ainsi une pédagogie coopérative favorisant l'acquisition de compétences liées aux domaines 2 et 3 du socle : organiser son travail personnel, coopérer et réaliser des projets, rechercher et traiter l'information, s'initier aux langages des médias, mobiliser des outils numériques pour apprendre, échanger, communiquer...

Genèse du projet

- **Constat(s) à l'origine :**

1° constat : la structure des salles

Dans certaines salles de cours (en particulier les salles dites expérimentales), il est impossible de modifier l'organisation de l'espace de travail des élèves. Dans les salles TICE les postes sont alignés et l'espace de travail (autre que numérique) est restreint. Le travail en groupe y est impossible.

2° constat : la nécessité de mettre en œuvre une pédagogie de coopération entre élèves afin de susciter une appétence pour les activités d'apprentissage/pour le travail scolaire.

Au-delà du simple constat matériel, l'équipe s'est demandée : comment faciliter le travail de groupe, le partage des tâches et l'interaction entre pairs ? comment susciter une activité accrue des élèves dans la construction de leurs savoirs et de leurs compétences ? comment développer la mobilité et l'autonomie des élèves ?

C'est ainsi que l'idée de créer une salle dédiée à la coopération, au développement de l'autonomie et à la recherche active des élèves est née sous le nom de "salle mutualisée". L'enseignant est un observateur de la façon dont les élèves travaillent et apprennent, que ce soit individuellement ou collectivement.

- **Freins observés sur les enseignements et / ou apprentissages des espaces d'origine :**

Certaines séquences pédagogiques ne pouvaient être mises en œuvre dans les espaces d'origine. De là est née cette idée d'aménager les espaces pour favoriser des besoins identifiés dans les scénarios pédagogiques.

- **Objectifs pédagogiques et éducatifs visés :**

- Susciter une motivation qui prend source dans la coopération
- Favoriser la coopération : Mise en œuvre d'une pédagogie active basée sur la coopération
- Espace informatique qui va favoriser la collaboration numérique qui permet l'immédiateté de la communication et du partage des productions
- Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves dans la mise en place des pratiques pédagogiques avec appui sur la théorie des intelligences multiples
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des élèves

- **Effets attendus :**

- *Sur les élèves :*

- Favoriser la construction d'adultes autonomes et responsables
- Donner du sens aux apprentissages et renforcer les compétences de l'élève dans le but d'en faire un adulte autonome et responsable
- Le travail collaboratif change la place de l'élève dans l'espace-classe. Il doit s'impliquer personnellement et avec les autres pour produire
- Utilisation raisonnée du numérique : communiquer autrement que dans la sphère privée, créer, essayer, se tromper, modifier, remédier

- *Sur les enseignants :*

- Disponibilité pour apporter les remédiations nécessaires à un groupe ou à un élève.
- Evolution de la posture du professeur : il n'est plus le « centre » de la classe, mais une personne-ressource, un « régulateur » d'éventuels conflits et un observateur de la façon dont les élèves travaillent et apprennent, que ce soit individuellement ou ensemble

- *Sur l'établissement :*

Dans la restructuration du collège qui sera labellisé "collège numérique", plusieurs salles mutualisées sont envisagées pour offrir aux élèves toute une diversité d'outils numériques (tablettes, PC, imprimantes 3D, objets connectés, etc...) qui n'existe pas dans les établissements à proximité. Le collège Chasse Royale étant classé REP+ dans un quartier défavorisé, l'accès à cet équipement sera un atout majeur.

- **Eventuellement, source(s) d'inspiration :**

Le collège connaît lui aussi une métamorphose. Le département soutenu par l'ANRU finance la restructuration des bâtiments avec la création d'un internat d'excellence dédié au numérique. Dans cette restructuration, sont prévues 3 salles dédiées au numérique.

Ce contexte de transformation a créé une motivation supplémentaire pour expérimenter de nouvelles situations d'enseignement afin de développer la coopération et la communication mais aussi la mobilité et l'autonomie des élèves.

Le projet

Mise en œuvre opérationnelle du projet

- **Description des espaces d'origine :**

Salle de cours classique avec tableau vert et trois rangées en « autobus »

- **Description des aménagements réalisés :**

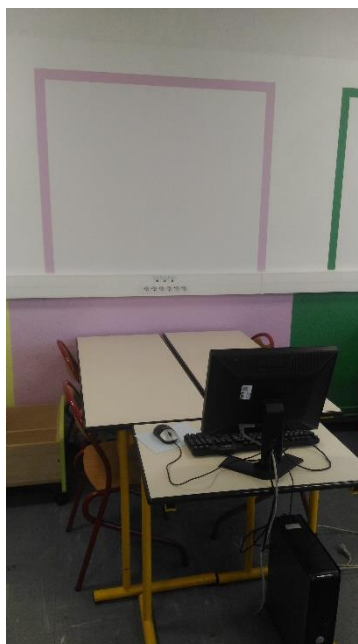


Espace pour travail individualisé ou travail en autonomie le long des fenêtres.

Espace de travail collaboratif/coopératif type îlot (pouvant accueillir jusqu'à 8 élèves) favorisant une communication transversale.



Les chaises ont des couleurs permettant de faciliter la différenciation pédagogique. De même que les tableaux.



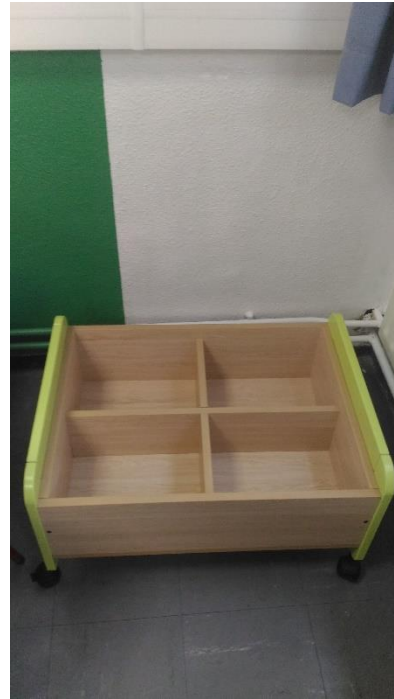
6 espaces de travail associant la forme de travail collaboratif et des outils connexes : ordinateur et tableau blanc.



Installation d'un VPI en face des fenêtres.



Prêt d'une table interactive par le DANE.



Espace de stockage des livres et autres ressources « papier ».

- **Limites opérationnelles rencontrées :**

Quelques soucis rencontrés dans les aménagements électriques pour alimenter les postes informatiques.

La salle expérimentale (ou modèle) actuelle est un peu petite (50m²). Les trois futures « salles mutualisées » feront à peu près le double en termes de superficie.



Mise en œuvre pédagogique

- **Evolution de l'organisation pédagogique (activités, hétérogénéité, inclusion...) :**
 - **A l'échelle de l'élève**

L'élève peut, suivant ses besoins, avoir accès à tout type de ressource (papier, numérique, enseignant...) renforçant ainsi son autonomie. Quel que soit sa tâche à accomplir, il dispose de plusieurs configurations de son espace de travail pour favoriser son efficacité et sa motivation.
 - **A l'échelle de la classe**

La mise au travail peut être très diversifiée. Parfois en classe entière, en groupe, ou individuellement, les élèves sont placés dans différentes postures de travail. Ceci entraîne un changement dans la posture de l'enseignant qui peut laisser ses élèves être pleinement acteurs de leurs apprentissages.
 - **A l'échelle de l'établissement**
- **Evolution de la posture de l'élève :**

L'élève est 100% acteur lors de l'activité. Il a un objectif, tous les moyens nécessaires pour y arriver et éventuellement choisir sa stratégie (individuel, en binôme, en équipe, sur papier, tableau, support informatique...)
- **Evolution de la posture de l'enseignant :**

L'enseignant devient personne-ressource pendant l'activité. Il intervient pour fournir des aides personnalisées. Les différentes configurations des espaces permettent aux élèves de mieux s'entraider.
- **Limites pédagogiques rencontrées :**

Moyens mobilisés

- **Partie(s) du projet réalisée(s) sans moyens :**

Tables, chaises, ordinateurs récupérés de l'ancienne salle informatique.
- **Partie(s) du projet réalisée(s) avec peu de moyens (quelques centaines d'euros sur moyens propres de l'établissement) :**

Achat de tables mobiles pouvant s'organiser spatialement selon différents modèles
Peinture de couleurs différentes et peinture vinyle blanc pour écrire sur les murs (moins cher que des tableaux blancs).
Plan de travail et chaises hautes pour les espaces individuels.
- **Partie(s) du projet réalisée(s) avec des moyens plus importants (sur moyens propres de l'établissement et / ou financements extérieurs) :**

Réalisation des travaux de rénovation à venir et création de trois « salles mutualisées. »

- **Partie(s) du projet prévue(s) mais non réalisée(s) par manque de moyens, de partenaires spécifiques ou autre... :**

Renouvellement des ordinateurs obsolètes

Acteur(s) et partenaire(s) impliqué(s)

Acteurs impliqués au sein de l'établissement

Enseignants impliqués (pour le 2nd degré précisez les disciplines) : 3

Discipline(s) : SVT ; histoire-géographie-
EMC ; mathématiques

Partenariats

Partenaires – personnes contactées	Expertise – soutien apporté

Impacts et prolongements

Effets constatés

- ✓ **Sur les élèves** : intérêt dû à l'attrait de la nouveauté
- ✓ **Sur les pratiques enseignantes** :
- ✓ **Sur l'établissement** :

Avez-vous constaté des effets sur le climat scolaire ? (En classe, hors classe, dans et hors de l'établissement)

Projet en cours

En quelques mots, plus-value principale du nouvel aménagement

Création de nouvelles activités qui n'étaient pas faisables dans une configuration classique.

Prolongements possibles
